

Article 31 du Règlement

en permettant qu'Ottawa poursuive son lobbying. Il semble que le ministre soit en train de manoeuvrer pour qu'Ottawa obtienne l'exposition. Il paraît même que la décision est prise.

Calgary a la meilleure proposition. Elle a aussi l'appui financier de la municipalité et de la province de l'Alberta, ainsi que le meilleur réseau de bénévoles au Canada. Tout cela aurait permis que l'Expo soit un grand succès qui aurait montré au monde ce que le Canada peut faire.

Le ministre avait promis de prendre une décision rapide, mais voilà deux mois que la recommandation lui a été présentée et il n'a toujours pas réagi. J'invite le ministre à suivre immédiatement la recommandation du comité et à accorder la candidature pour Expo 2005 à Calgary.

* * *

LES FILMS RÉSERVÉS AUX ADULTES

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona, NPD): Monsieur le Président, un grand nombre de mes électeurs sont outrés de ce que chaque foyer a récemment reçu par la poste de la publicité renfermant des films dits érotiques pour adultes. L'accessibilité accrue à des films décrits dans la brochure publicitaire comme originaux, sans retenue et contenant des scènes de sexualité explicites est attribuée par tout le monde aux bienfaits du libre-échange qui, toujours selon le document publicitaire, non seulement permet la production de tels films, mais également l'encouragement.

Les merveilles du libre-échange ne cesseront jamais de m'étonner. Les bons films canadiens ont encore du mal à trouver un marché, alors qu'on laisse entrer le cinéma porno américain par la grande porte.

Je partage l'avis de mes électeurs, qui croient que la Société canadienne des postes ne devrait pas s'occuper de la livraison de ce genre de publicité-rebut. Cet art dit érotique a peut-être sa raison d'être, mais on ne saurait l'imposer aux gens contre leur gré par le truchement du publi-postage universel.

J'exhorte donc le ministre responsable à communiquer avec Postes Canada pour que des mesures soient mises en oeuvre afin que cesse ce genre d'envois.

* * *

[Français]

LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

M. Nick Discepola (Vaudreuil, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais faire état d'un autre exemple de ce que ce gouvernement fait en faveur de la croissance des entreprises, et par conséquent le développement économique de notre pays.

Le ministre responsable du Bureau fédéral de développement régional du Québec a indiqué au Comité permanent de l'industrie qu'il intensifiera les efforts pour sensibiliser les PME à l'importance de l'innovation, du design et de la recherche et du développement.

● (1410)

Au coeur même de ses préoccupations sont l'identification de nouvelles technologies et leur intégration au sein des opérations

des PME. Le BFDRQ accordera une importance particulière à la diffusion de la connaissance et à la commercialisation des produits et procédés découlant des projets liés aux technologies de pointe.

Au Canada, depuis 1992, la création d'emplois est pratiquement due au dynamisme des PME. C'est pour cette raison que le Bureau fédéral est déterminé à créer un climat favorable qui leur permettra de demeurer le moteur de la croissance économique. Bref, on peut dire. . .

Le Président: Je regrette d'interrompre l'honorable député. L'honorable députée de Beaches—Woodbine a maintenant la parole.

* * *

[Traduction]

LA SCLÉROSE EN PLAQUES

Mme Maria Minna (Beaches—Woodbine, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse de rappeler aux députés que le mois de mai était le Mois de la sclérose en plaques et celui de la campagne de l'oeillet.

La sclérose en plaques est une dégénérescence qui touche le système nerveux central. On estime que 50 000 Canadiens souffrent de cette maladie, soit l'un des plus forts taux de prévalence dans le monde entier. À l'heure actuelle, cette maladie demeure incurable.

La recherche se poursuit pour trouver de meilleures façons de traiter les patients atteints de cette affection. Le ministère fédéral de la Santé contribue financièrement à la recherche pour aider à améliorer la qualité de vie des victimes de cette maladie. Cependant, beaucoup de travail reste à faire.

Durant le mois de mai, des bénévoles de la Société canadienne de la sclérose en plaques ont parcouru nos collectivités pour vendre des oeillettes frais dans le but de recueillir de l'argent pour financer la recherche et les services de soutien aux personnes atteintes de cette maladie.

Comme durant les années précédentes, la Société canadienne de la sclérose en plaques espère recueillir deux millions de dollars, grâce à sa campagne de l'oeillet. Bien entendu, le succès de cette campagne dépend grandement de la participation des bénévoles. Pour reconnaître leur contribution, la campagne de cette année avait pour slogan: «Les bénévoles peuvent faire des merveilles». Je salue les nombreux Canadiens qui ont participé à cette campagne.

Le Président: Le député d'Outremont a la parole.

* * *

[Français]

L'INDICATEUR DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

M. Martin Cauchon (Outremont, Lib.): Monsieur le Président, le ministre québécois délégué à la Restructuration vient de rendre publique une cinquième étude portant, cette fois-ci, sur «L'indicateur de développement humain, le concept et son usage».

L'auteur de cette étude tend à faire ressortir qu'un Québec souverain posséderait tout le potentiel pour grimper davantage